



REGLEMENT DU BIKE AND RUN

17 Novembre 2024

Olonne sur Mer – Les Granges

Le **Bike and Run** est une épreuve sportive qui se déroule par équipe de 2 concurrents disposant d'un vélo pour 2. Pendant que l'un court, l'autre pédale. Les deux équipiers se passent le vélo de main à la main, ils ne doivent pas être distants de plus de 5 mètres.

Un point de contrôle sera placé au niveau du demi-tour et à 100m de la ligne d'arrivée, les équipiers doivent obligatoirement être ensemble.

Si les catégories se chevauchent c'est la catégorie la plus âgée qui l'emporte.

Les épreuves se déroulent principalement sur des parcours avec chemins champêtres et forestiers.

Une forte vigilance est apportée sur la sensibilité de ce site naturel et protégé. Tous déchets sont interdits sur la course sous peine de sanctions ou pénalités.

Le port d'un casque homologué, jugulaire serrée, est obligatoire pendant toute l'épreuve pour les 2 équipiers.

Chaque équipier portera un dossard fixé sur l'avant (fourni par l'organisation).

Prière de vous munir de 3 épingle, pour une attache en 3 points minimum.

Les catégories sont celles de la FFTRI.

Présence obligatoire au briefing.

Toute aide extérieur est interdite.

IMPORTANT : les modalités d'inscriptions dans les courses sont désormais les suivantes :

- Vous êtes licencié à la FFTRI : Vous devez présenter votre licence « compétition », en cours de validité et justifier votre identité au retrait du dossard.

- Vous n'êtes pas licenciés à la FFTRI ou vous disposez d'une licence FFTRI « loisir » :

Vous devez vous acquitter d'un « Pass Compétition », prendre connaissance du "Formulaire Info Santé" et attester de la bonne compréhension des informations délivrées. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois sera exigé.

- Pour les mineurs : L'inscription est subordonnée à la signature de l'autorisation parentale.

L'organisation de l'épreuve est assurée par l'entremise de la FFTRI.

Les Licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ainsi que les non-licenciés avec le « pass compétition ». L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, vols, bris ainsi qu'en cas d'accident provoqué par un mauvais état de santé, l'état du terrain ou au non-respect du règlement.

En cas de non-participation, aucun remboursement ne sera effectué et la manifestation est maintenue même en cas de météo défavorable.

Ravitaillement pour tous les participants à l'arrivée.

Par respect pour l'environnement et conformément à la réglementation FFTRI, les participants s'engagent à ne rien jeter sur le parcours sous peine de disqualification.

Par sa participation au Bike and Run, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image de façon directe ou indirecte sur tous supports et ceci pour une durée illimitée.

Les inscriptions se font en ligne par le lien <https://www.njuko.net/e-leclerc-bike-and-run-2024>

Inscriptions possibles par courrier pour les clubs.

Avec paiement par chèque à l'ordre de : **Les Sables Vendée Triathlon** - 8 rue du Maréchal Leclerc BP 188 – 85105 LES SABLES D'OLONNE Cedex.

Les engagements sont enregistrés dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscriptions.

Inscriptions définitives à réception du dossier complet.

Clôture des inscriptions **le jeudi 14 novembre 2024 à minuit** ou dès que le nombre maximum de concurrents est atteint. Toute inscription sur place sera majorée de 5€/équipe.

Informations courses :

Retrait des dossards :

Dimanche 17 novembre 2024 à de 08h00 à 10h15.

Briefing sur la zone de départ

15 minutes avant chaque départ

9h30 : départ épreuves jeunes 6-9 ans : 2,3km

9h55 : départ épreuve jeunes 10-13 ans : 3,7km

10h30 : départ épreuve S : 18km

10h55 : départ XS : 9km

12h00 : remises des lots par tirage au sort du dossard.

Catégories d'âge par course :

Course S : cadets à vétérans

Course XS : benjamins à vétérans

Course 10-13 ans : pupilles à benjamin

Course 6-9 ans : mini poussins, poussins

Tarifs des courses :

S : 28 euros/équipe*

XS : 17 euros/équipe*

Epreuves jeunes jusqu'à minimales : 5 €/équipe*

*+2€/pers de « pass compétition » si non licencié + frais de gestion Njuko

